

# Cénac

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

> Mars 2021

N° 76

Infos

**2021, L'ANNÉE DES PROJETS !**

*Éditorial*

Cette année 2021 sera la première année « complète » de fonctionnement du nouveau conseil municipal, installé en mai 2020. Les premiers mois de cette mandature ont été placés sous le signe de la COVID 19 qui n'a toujours pas permis, à ce jour, de tenir en mairie les séances de conseil municipal public. Même si les conditions sanitaires drastiques qui s'imposent à tous ont considérablement réduit notre vie sociale et nos loisirs, ce n'est pas une raison pour renoncer à porter des projets, à créer des conditions favorables pour une reprise des activités et des moments de partage. S'agissant de la vie municipale, le début 2021

a été marqué par l'adoption, à l'unanimité, du nouveau PLU qui ambitionne de limiter le développement des constructions, préserver nos espaces verts et la qualité du cadre de vie à laquelle nous sommes tous très attachés. A l'image du budget 2021 que nous venons de voter, la commune s'engage, cette année et les années suivantes, dans un programme pluri-annuel d'investissement. L'objectif est de porter des opérations lourdes financièrement mais indispensables pour la vie quotidienne des Cénacais, avec le lancement des travaux tels que le réaménagement de l'école ou encore la sécurisation de la circulation à partir du Pin

Franc. Au moment où la ressource financière se raréfie, c'est par une gestion rigoureuse de notre budget municipal que nous parviendrons à continuer d'assurer nos missions de services au public, à soutenir nos associations...

Que 2021 permette aux Cénacaises et Cénacais de partager des moments festifs, culturels, sportifs, des moments d'amitié. Vite, reprenons le cours paisible de nos vies !

Catherine Veysy  
Maire de Cénac

*Ceym*

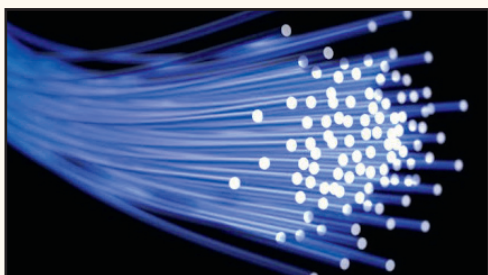
## Frédérique Rouger vous accueille à la mairie !



Caroline Misak, que les Cénacais ont côtoyée à l'accueil durant 5 ans a rejoint la commune de Cursan en tant que secrétaire de Mairie. Nous avons eu l'occasion, lors de son dernier jour à Cénac, de lui témoigner notre reconnaissance, et de la remercier pour son engagement quotidien auprès des Cénacais. Nous lui souhaitons infiniment de réussite dans ses nouvelles fonctions. Depuis le 1er mars, l'accueil est assuré à la mairie par **Frédérique Rouger**, Adjoint Administratif Principal 2ème classe. Cet agent était en poste à la mairie de Lignan depuis 2008, en tant que secrétaire comptable et accueil polyvalent, après avoir travaillé successivement, et durant plusieurs années, à la Communauté d'Agglomération de Poitiers, à la CDC du canton de Bourg/Gironde, puis à la mairie de Bassens de 2001 à 2008, avant de rejoindre la mairie de Lignan.

Bienvenue à Cénac !

## La fibre arrive !



Nous l'attendions tous et la voilà qui se déploie sur notre commune ! Certains d'entre vous sont sans doute raccordés au très haut débit depuis quelques semaines déjà, notamment dans le centre-bourg. Le déploiement sur le reste de la commune est en phase active et ce, pour les prochains mois. Si vous souhaitez voir son avancement, rendez-vous sur le site [www.girondenhautmega.fr](http://www.girondenhautmega.fr). Vous n'avez qu'à entrer votre adresse et vous connaîtrez l'échéance de raccordement de votre logement. Vous trouverez également toutes les informations sur ce qu'il faut faire à son domicile afin de préparer le raccordement le plus efficacement possible (raccordement collectif ou individuel, aménagement de la parcelle et préparer la visite du technicien).

## Inscriptions pour la rentrée 2021

Le dossier d'inscription scolaire est disponible à la mairie pour les enfants nés en 2018. Il est à déposer dans les meilleurs délais.

PLU

## Le nouveau PLU de Cénac est désormais approuvé.

Maintien du caractère, à la fois rural et périurbain de notre commune, sauvegarde des espaces naturels et agricoles, maîtrise de l'urbanisation, lutte contre l'artificialisation des sols, confortement du centre-bourg. Tels sont les maîtres mots du nouveau plan local d'urbanisme de la commune, définitivement approuvé, à l'unanimité par le conseil municipal du 21 Janvier.

Le PLU précédent, adopté en 2013, ne répondait plus aux nouvelles exigences de la politique nationale de l'urbanisme et à la situation de notre commune, confrontée à une pression foncière croissante, encore renforcée par la pandémie.

C'est pourquoi, dès 2015 le conseil municipal a décidé d'en engager la révision. Le travail accompli par l'équipe élue en 2014 a été considérable. La nouvelle équipe, élue en 2020, a achevé ce travail, sans remettre en cause les principes de l'œuvre accomplie précédemment.

La procédure prévue par les textes en vigueur, nécessitant la consultation de très nombreux partenaires, au premier rang desquels l'Etat, a été scrupuleusement respectée. Les habitants ont été associés lors de l'ensemble de la procédure, notamment durant la phase de concertation. Chaque habitant a pu faire part de ses souhaits. L'enquête publique a permis à tous de s'exprimer, le commissaire enquêteur ayant reçu, au cours des deux phases d'enquête, près de 100 observations. Toutes ces observations, assorties de l'avis du commissaire enquêteur, ont fait l'objet d'un examen attentif par l'ensemble du conseil municipal, réuni à cet effet.

Le nouveau PLU :

- Conforte les zones naturelles et agricoles, essentielles à l'équilibre du territoire. Les espaces concernés sont augmentés dans le nouveau document.
- Concentre l'expansion urbaine sur les zones déjà urbanisées désormais classées en 4 catégories, selon l'éloignement du centre-bourg. Les possibilités de construction, mesurées grâce au coefficient d'emprise au sol, sont d'autant plus faibles que l'on s'éloigne du centre-bourg. L'idée est de constituer ainsi une réserve de constructibilité pour le futur au sein de l'enveloppe urbaine existante.
- Lutte contre l'artificialisation des sols grâce à des instruments tels que le coefficient d'emprise au sol, le coefficient pleine terre ou la limitation de la taille des piscines.
- Conforte le rôle du centre bourg, appelé à se densifier, à faire l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation et à être encore mieux relié aux autres espaces urbanisés, en premier lieu le Pin Franc.
- Prend en compte, dans les règles de constructibilité les risques naturels, qu'il s'agisse des risques liés aux carrières, particulièrement importantes dans notre commune, ou des risques liés aux inondations.

Le PLU est consultable à la mairie ou sur son site internet. Les élus en charge de ce dossier sont à la disposition des habitants pour expliciter le contenu de ce document et les accompagner dans leurs éventuels projets d'aménagement et de construction.

## Les animations pour 2021, c'est parti !

**15 mai** : Fête de la nature, au bois de Desfonseau où vous seront proposées de belles activités pour tout public.

**4 et 5 juin** : Festival Jazz 360

**3 juillet** : Spectacle acrobatique sur la place du bourg avec la Smart Cie et sa balade Circassienne.

**28 août** : Bidule ! Spectacle interactif dédié aux enfants (salle culturelle)

**18 septembre** : « La fiancée du pirate », spectacle de musique folk accompagné d'une voix unique. Chacun s'émerveillera de retrouver un parfum de fête lors de cette soirée pleine de joie et de partage.

Cette programmation sera soumise aux évolutions du contexte sanitaire. Elle sera complétée par d'autres animations au fur et à mesure que nous aurons connaissance des projets. À suivre très vite !

Mais soyons fous et continuons de croire que tout est possible !

## BUDGET

**Budget 2021 : Cap sur les gros chantiers !****Le fonctionnement**

La crise sanitaire actuelle aura des impacts sur notre budget 2021 avec notamment des dépenses exceptionnelles afin de respecter les protocoles sanitaires (masques, désinfections des locaux communaux...). La rigueur budgétaire est donc de mise afin de maîtriser au mieux les charges à caractère général et les charges de personnel. Nous continuons de soutenir activement nos associations en maintenant les subventions et en accompagnant de nouveaux projets associatifs.

**Dépenses de fonctionnement : 2 101 040,45 €**

- Charges à caractère général	538 336,09 €
- Charges de personnel	730 338,00 €
- Autres charges de gestion courante	131 311,10 €
- Autres charges	92 331,26 €
- Virement à la section d'investissement	608 724,00 €

**Recettes de fonctionnement : 2 101 040,45 €**

- Impôts et taxes	973 240,00 €
- Dotations et participations	295 459,00 €
- Produits et services	109 200,00 €
- Autres produits de gestion courante	40 582,75 €
- Report excédent 2020	682 558,70 €

**L'investissement**

2021, c'est l'année du lancement des gros chantiers de la mandature qui se concrétiseront dans les années à venir : programmation et lancement des marchés dans le cadre du réaménagement global de l'école, travaux d'agrandissement du cimetière Mandin, étude de l'aménagement et la sécurisation du Pin Franc. A noter aussi l'achat de nouveaux défibrillateurs, l'installation de cuves enterrées pour lutter contre les incendies sur les quartiers de Graves et de Citon qui sont les 2 derniers quartiers à ne pas disposer de bornes à incendie...

**Dépenses d'investissement : 1 046 556,67 €**

- Voirie	132 085,00 €	- Emprunts	16 619,08 €
- PLU	3 660,00 €	- Mobilier et outillages divers	183 168,94 €
- Ecole	80 234,90 €	- Dépenses imprévues	20 812,92 €
- Bâtiments Communaux	139 420,89 €	- Report résultat 2020	110 846,57 €
- Réseaux	27 917,00 €		
- Cimetière	331 791,37 €		

**Recettes d'investissement : 1 046 556,67 €**

- Subventions	252 810,00 €
- Taxe urbanisme	50 000,00 €
- Fonds de compensation TVA	107 270,00 €
- Amortissements	11 034,73 €
- Couverture besoin de financement	16 717,94 €
- Virement de la section de fonctionnement	608 724,00 €

**Côté Ecole...**

L'étude pour le réaménagement de l'école, financée sur le budget 2020, touche à sa fin. Un comité de pilotage (composé d'élus municipaux, de la Directrice de l'école, de représentants de parents d'élèves, du Conseil Départemental), s'est réuni à plusieurs reprises depuis cet automne pour définir les grandes lignes souhaitées pour la nouvelle configuration de l'école. Cette année 2021 va permettre de retenir l'architecte qui sera chargé de concrétiser le projet. Viendra ensuite le choix des entreprises, pour un démarrage des travaux en 2022 et une livraison des nouveaux locaux à la rentrée 2023.

A signaler que la CDC des Portes-Entre-Deux-Mers se charge de réaliser un nouvel accueil périscolaire dans le périmètre de l'école et participe à ce titre-là au comité de pilotage.

**Coût prévisionnel global : 2,1 M € TTC (1,36 M € Commune de Cénac – 0,74 M € Communauté Des Communes)**

**Un nouveau chef à la cantine !**

Depuis le retour des vacances de février, c'est **Michel Charriaut**, nouveau chef de cuisine, qui officie derrière les fourneaux du restaurant scolaire. Chef Michel a déjà conquis les écoliers par sa gentillesse et la qualité des repas qu'il confectionne sur place, chaque jour. Michel Charriaut a débuté comme apprenti dans le célèbre restaurant de l'Auberge du Marais à Bouliac. Puis il a exercé son talent dans différents restaurants traditionnels (La Citadelle à Blaye, Le Clavel à Bordeaux, la Palombière à Canéjan) avant de gérer son propre restaurant « la Taverne à Caudéran ». Avant de rejoindre l'équipe de notre prestataire, l'Aquitaine de Restauration, il a pu régaler les convives du restaurant scolaire de l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS) à Gradignan. Nous souhaitons la bienvenue au Chef Michel et nous remercions chaleureusement Damien qui a su ravir les papilles des écoliers cénacais durant 7 ans.

# Caserne de Pompiers



Bientôt une nouvelle caserne pour les Pompiers de la Benauge. Tout appel passé au 18 depuis Cénac déclenche une intervention des Pompiers de la caserne de la Benauge dont dépend notre commune. C'est à ce titre que nous participons au financement de la nouvelle caserne qui va être construite dans ce quartier pour accueillir 200 sapeurs-pompiers professionnels, 100 pompiers volontaires, et 40 jeunes sapeurs-pompiers. Ce Centre d'Incendie et de Secours regroupera différentes spécialités comme les interventions en milieu périlleux (GRIMP), l'Equipe départementale de plongée (PLG), les sauteurs aquatiques de surface (SAV), le sauvetage et déblaiements (SDE). Début des travaux en mars 2021 pour une durée de 24 mois. **Coût total : 20 M € dont 107 935 € pour la commune de Cénac** (financement sur 3 années, avec une première contribution de 43 174 € voté au budget 2021)

## Environnement

Convaincus que l'avenir de notre planète passe par la sobriété et la responsabilisation, nous sommes conscients que tous les enjeux sont interdépendants. Au sein de la CDC nous avons engagé la co-construction d'une couronne de projets pour établir le Plan Paysage de notre territoire avec le support du SYSDAU. Cet élément est un outil supplémentaire dans notre volonté de maîtriser l'urbanisation. Au niveau de la commune, nous procédons également à des investissements d'avenir pour la protection de notre environnement. La mise en place de bornes ECOMEGOTS, l'implantation d'un rucher, une journée solidaire pour la réparation de nos électroménagers sont quelques exemples de nos engagements pour Cénac.

## Cénac en Commun avec les Cénacais

Cénac en commun, ce sont 15 élus qui s'investissent pour tous les Cénacais, dans des projets d'intérêt général conformes à nos engagements, dans un contexte sanitaire éprouvant pour les habitants. Les sujets sont travaillés collectivement en commissions, et toujours dans un esprit constructif. Les gros dossiers ne peuvent aboutir sans y associer les Cénacais avec des comités de pilotage - déjà mis en place pour le réaménagement de l'école - ou à venir pour la sécurisation de la RD240, le budget participatif ou encore l'intégration d'habitants pour préparer le budget 2022. Vous avez votre mot à dire ! Nous comptons sur vous !

cenaccommun33@gmail.com

## Des nouvelles du Collectif Citoyen Cénac !

C'est nouveau ! Dans les communes de plus de 1000 habitants, la loi donne aux élus d'opposition le droit de s'exprimer dans les publications municipales. L'occasion pour nous 4, élus du Collectif Citoyen, de remercier chaleureusement tous les Cénacais qui ont voté pour notre liste en mars 2020. La crise sanitaire a surpris tout le monde, mais nos projets et notre envie d'agir sont intacts ! Le collectif se structurera prochainement en association afin de porter, avec vous, les idées qui nous unissent. Nous vous disons donc à très bientôt !

E Cristofoli, A Kolk, J Mogan, M Olive

## État civil Année 2020

### Bienvenue

1. BAPPEL Olivia, Claudine, Corinne  
14/01/2020
2. PATANCHON Laura 16/01/2020
3. BLAZEJEWESKI Arthur, Henri, Roger  
21/01/2020
4. DERAMAIX PEINTRE Ayla, Joy, Cécile  
31/01/2020
5. LIOCOURT Capucine, Marylène, Yannabelle  
24/02/2020
6. VERGÉ Arthur, Jean, Pierre 01/03/2020
7. DUBOIS LETERME Paul 04/03/2020
8. CHAMBON CHARUEL Cléo, Camille,  
Juliette 06/03/2020
9. RENIER Lila, Capucine 01/04/2020
10. LARRALDE ITEY Abigaël 16/04/2020
11. NIOLET BARON Louise, Laure, Lucette  
30/04/2020
12. DUVERT Lucie 07/06/2020
13. DUVERT Roxane 07/06/2020
14. BOURDON DUVERT Enzo 16/06/2020
15. PENNARUN Tom, Louis, Valentin 02/07/2020
16. RECART Rafael, Michel, Alain 02/08/2020
17. PAYOVITCH Luka, Aymon 16/09/2020
18. TRANCHANT Candice, Zélie, Rose 04/10/2020
19. DAVY Loïs, Antoine 06/10/2020
20. GRANDCHAMP Oscar 23/10/2020
21. BRIMAUD Margaux 24/11/2020
22. NICOLAS Rose, Rachel, Solange, Marie  
29/11/2020
23. LOGVINENKO Lila, Marie 02/12/2020

### Ils nous ont quittés

1. DUHART ép. SUDRE Michèle, Geneviève  
25/03/2020
2. DORIDON Daniel, Pierre 25/03/2020
3. PESSIN Jean-Luc 03/06/2020
4. RISTORD Pierre, Jean 07/07/2020
5. NEEL Guy, Eugène, François 03/07/2020
6. PARGADE Liliane, Lucienne, Yvonne  
30/07/2020
7. LIRA Gilles 12/08/2020
8. BERTRAND Jacques, Gaëtan 05/10/2020
9. FORTOU Henri, Guy 06/11/2020
10. VIRIOT ep PLU Yvonne, Louise  
26/11/2020
11. BENAUD ep. FARRADÈCHE Monique,  
Angèle  
26/11/2020
12. PORTIER ep BRACONNIER Valérie, Edith,  
Raymonde 17/12/2020

### Ils se sont unis

1. BENEDETTO Raphael, Philippe/ MARTINEZ  
Julie, Florence, Marie 03/01/2020
2. PREVOT Pierre, Jacques/ PRADEAU Marie,  
Jocelyne 27/06/2020